



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Editorial et calendrier.
2. Projet de carte des spécialités.
3. Communiqué de la FSU.
4. Stop Mépris.

S3 de Paris - 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

#STOPMEPRIS

La fonction publique régulièrement en grève pour les salaires ? Aucune mesure de revalorisation #STOPMEPRIS

Les profs qui passent de 2 SMIC en début de carrière en 1980 à 1.25 aujourd'hui ? Le Ministre lance un observatoire des salaires #STOPMEPRIS

Les profs travaillent déjà plus de 40 heures par semaine selon les études de l'institution même ? Le ministre veut pouvoir imposer une deuxième heure supplémentaire obligatoire si besoin #STOPMEPRIS

Les collègues dénoncent la chape que l'on maintient pour ne pas ébruiter la dégradation du climat scolaire ? Le ministre prévoit un article pour les contraindre au silence #STOPMEPRIS

Le CSE vote majoritairement pour la demande de moratoire des réformes du bac et du lycée déposée par le SNES-FSU ? Les réformes sont maintenues #STOPMEPRIS

Le CSE vote majoritairement contre la quasi-totalité des projets de programmes ? Aucune modification n'est envisagée #STOPMEPRIS

Des votes largement majoritaires voire unanimes lors des GT et CTA consacrés à la carte des spécialités dans les académies où ils se sont déjà tenus ? La réforme continue #STOPMEPRIS

Les cartes des spécialités publiées alors même que les instances de dialogue social n'ont pas encore été réunies ? #STOPMEPRIS

La réforme appauvrit l'offre de formation dans nombre de lycées déjà les moins attractifs ? #STOPMEPRIS

Les enseignants seront les grands perdants de la réforme des retraites de l'aveu même de Jean-Paul Delevoye ? #STOPMEPRIS

Et la liste n'est pas exhaustive !

Tous mobilisés le jeudi 17 janvier en heure d'info syndicale pour relayer notre colère ! Tous en grève et dans la manifestation le jeudi 24 janvier !

Nathalie DEHEZ, Laetitia FAIVRE, Elsa LE GOUPIL, Ketty VALCKE,
Co-secrétaires académiques du SNES-FSU PARIS

Mutations inter 2019

Du 22 au 23 janvier :
groupes de travail vœux et barèmes. Nouvel affichage des barèmes retenus à l'issue du GT.

Stages à venir au S3

Stage DHG/TRMD
Jeudi 31 Janvier
9h30 à 16h30

(plus d'infos sur le site)

Congé de formation professionnelle 2018-2019

confirmation à déposer au secrétariat de votre établissement jusqu'au 17/01

Listes d'aptitude au corps des certifiés/ au corps des agrégés

Inscription **jusqu'au 27 janvier** via SIAP
<https://bv.ac-paris.fr/siap/Siap>

JEUDI 24 JANVIER : GREVE ET MANIFESTATION SECOND DEGRE
A L'APPEL DU SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SUD, SIES, SNCL, CGT, UNL, FIDL

Le projet de carte des enseignements de spécialité dans les lycées

	Lycées	Ds	ARRT	Elèves 2nd	Dir 2nd	Nbre ES	Nbre L	Nbre S	Nb de Nbre	effectifs Nbre	Histoire-géo géopolitique et sciences politiques	Humanités littérature et philosophie	Langues littéraires et cultures étrangères	Mathématiques	Physique chimie	S/T	SES	Arts	Options arts	Librairie langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur
0750647W	LGT TURGOT	E	3	234	8	2,5	1	2,5	6	300	1	1	1	1	1	1	1	1	CAV			
0750648X	LG HUGO	E	3	175	5	1	2	2	5	140	1	1	1	1	1	1	M	1	Théâtre		M	
0750651A	LGT WEL	E	3	60	3	1,5	0,5	0	2	47	1	M	1	1			1				1	
0750652B	LG CHARLEMAGNE	E	4	256	7	1,5	1	4,5	7	236	1	1	1	1	1	1	1					1
0750653C	LGT GERMAIN	E	4	262	8	3	2	2	7	240	1	1	1	1	1	1	1					1
0750673Z	LG COLBERT	E	10	284	9	2	2	2	8	172		1	1	1	1	1	1	1	Arts plastiques		1	
0750675B	LGT VOLTAIRE	E	11	419	14	3	3	3	9	379	1	1	1	1	1	1	1	1	Arts plastiques		M	1
0750679C	LPO DORGAN	E	11	154	5	1	0	3	4	125			1	1	1	1	1				1	1
0750679F	LG VALERY	E	12	328	13	2	2	2	6	167	1	1	1	1	1	1	1	2	CAV Arts plastiques		1	
0750677D	LPO LEMONNIER	E	12	134	5	1	0	1	2	46	1	M		1	1	1	1					M
0750680G	LGT ARAGO	E	12	244	7	2	0	3	5	164	1			1	1	1	1					1
0754884J	LG BRASSELS	E	18	126	4		3	2	5	107	1	M	1	1	1	1		2	musique danse			
0750711R	LGT BERGSON	E	18	288	10	2	1	2	5	127	1	M	1	1	1	1	1				1	1
0750712S	LPO DIDEROT	E	18	244	7	0	0	2	2	72		1	M	1	1	M	M				1	1
0750714U	LG BOUCHER	E	20	428	12	4	1	6	11	390	1	1	1	1	1	1	1	1	HDA	1	M	
0750715V	LGT RAVEL	E	20	458	13	3,5	1,5	4	9	307	1	1	1	1	1	1	1			M	1	
0750683A	LGT CHAPTAL	N	8	190	5	1,4	0	3,7	5,1	178	1		1	1	1	1	1				1	1
0750684P	LGT RACINE	N	8	355	10	2	3,4	4,6	10	307	1	1	1	1	1	1	1	2	Donnée Musique	1		
0750697T	LG CONDORCET	N	8	183	5	1,6	0,4	3	5	170	1	1	1	1	1	1	1			1		
0750688U	LG DECOUR	N	8	428	13	3,5	1,5	4	9	296	1	1	1	1	1	1	1					1
0750693V	LG PENNY	N	9	288	8	2	1,4	2,6	6	204	1	1	1	1	1	1	1	1	HDA		1	
0750670W	LG LAMARTINE	N	9	200	6	1,7	1	1,3	4	135		1	1	1	1	1	1	2	Arts Plastiques Théâtre			
0750671X	LPO QUINET	N	9	124	4	1	1	1	3	50	1			1	1	1	1					
0750704H	LG CARNOT	N	17	315	9	3	1	5	9	285	1	1	1	1	1	1	1					
0750705J	LGT BALZAC	N	17	300	10	3	2	3	8	206	1	1	1	1	1	1	1	1	CAV	1	1	
0750685R	LGT RABELAIS	N	18	126	6	1	1	1	3	77	1	1	1	1	1	1	1					
0750682M	LG DURUY	O	7	343	10	3,8	1,4	6	11	355	1	1	1	1	1	1	1	1	HDA	1		
0750693W	LG BUFFON	O	15	352	10	3,6	1,4	4	9	308	1	1	1	1	1	1	1	1	Arts plastiques			1
0750694X	LG CAILLE SEE	O	15	187	6	1,8	0,5	1,5	3,8	132	1	1	1	1	1	1	1					
0751706Z	LPO LARMANDI	O	15	43	3	1		1	2	47			1	1	1	1						1
0750698B	LGT CLAUDE BERNARD	O	18	210	8	1	1	2	4	106	1		1	1	1	1	1	1	Arts plastiques		1	
0750699C	LG JANSON DE SAILLY	O	18	356	10	3	1	6	10	345	1	1	1	1	1	1	1				1	1
0750700D	LGT JB SAY	O	18	285	9	1,5	0,5	6	8	287	1	1	1	1	1	1	1				1	1
0750703F	LG DE LA FONTAINE	O	18	231	8	2	1	4	7	204	1	1	1	1	1	1	1	1	Musique			
0750703G	LG MOLENE	O	18	248	7	2	2	2	6	198	1	1	1	1	1	1	1	1	Théâtre		1	
0750654D	LG HENRI IV	S	5	268	7	1,7	1,3	5	9	290	1	1	1	1	1	1	1				M	1
0750655E	LG LOUIS LE GRAND	S	5	264	7	0	1	7	8	267	1	1	1	1	1	1	1					1
0750699F	LG LAVOISIER	S	5	212	6	1,5	0,5	4	6	209	1	1	1	1	1	1	1				1	1
0750657G	LG MONTAIGNE	S	6	358	10	3	1,3	4,7	9	314	1	1	1	1	1	1	1	1	Théâtre	1	1	
0750690K	LG FENELON	S	6	179	5	1,5	1	2,5	5	160	1	1	1	1	1	1	1					
0750692J	LG ROBIN	S	13	256	8	2	2	2	6	178	1	1	1	1	1	1	1	1	HDA		1	
0750693K	LG MONET	S	13	359	10	2,5	1,5	6	10	331	1	1	1	1	1	1	1	3	Théâtre Musique Arts plastiques	1		
0750684L	LG FAURE	S	13	241	7	1,7	1	2,3	5	173	1	1	1	1	1	1	1					
0750695M	LGT PIERRE-GILLES DE	S	13	199	6			4	4	129			1	1	1	1	1					1
0750689S	LG BERT	S	14	171	5	2	1	2	5	118	1	1	1	1	1	1	1					
0750690T	LGT VILLON	S	14	75	4	1	0,5	0,5	2	73	1		1	1	1	1	1				1	



Les organisations syndicales des personnels et des lycéens font l'analyse que les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements. Des remontées des académies, il se dégage une cartographie profondément inégalitaire de l'offre de formation. On peut ainsi évoquer de multiples situations où l'accès aux enseignements se restreint fortement. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles.

Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Le baccalauréat, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu, va se transformer en diplôme local.

Jean-Michel Blanquer prétend que ces mesures feraient accord dans la communauté éducative. Or, les mobilisations des personnels et des élèves qui ont eu lieu en fin d'année se poursuivent, des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, sans aucune réponse du ministre. Pire, le gouvernement et le ministre accentuent même un discours uniquement sécuritaire et cherchent même à museler la contestation ; ainsi, une collègue a été convoquée pour avoir critiqué la politique gouvernementale, et l'article 1 du projet de loi dite sur l'école de la confiance vise à accentuer les moyens de pression sur les personnels en attaquant leur liberté d'expression. Les organisations lycéennes n'ont toujours pas été reçues par le Ministre.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marqué par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Les conditions de travail des élèves et des personnels vont continuer de se détériorer. L'augmentation importante des heures supplémentaires censée pallier les 2 450 suppressions d'emplois dans le second degré (50 dans l'enseignement agricole) ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficulté. Pour

contraindre les personnels à effectuer ces heures supplémentaires, le ministre entend même modifier les textes statutaires en portant à 2 le nombre d'heures supplémentaires obligatoires. Dans les collèges, les effectifs dans les classes vont continuer d'augmenter.

Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la réforme des lycées et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la voie professionnelle, la réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours sur le cursus Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les CAP permettra aussi au ministre de supprimer des postes.

Les organisations lycéennes UNL et FIDL et syndicales CGT Educ'action – SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP de la FSU - Sud Éducation – SNCL FAEN – CGT AGRI, SIES dans la poursuite des actions déjà menées et en convergence avec les actions menées dans l'enseignement supérieur, entendent amplifier ensemble la mobilisation.

Elles appellent les personnels à un processus de mobilisation passant par des actions diversifiées (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus etc.). Dans ce cadre, elles appellent lycéens et personnels à une journée nationale d'actions le 17 janvier, afin de construire une grève massive le 24 janvier pour :

le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup, l'abandon du projet de service national universel, l'arrêt des suppressions de postes, l'augmentation des salaires, le respect de la liberté d'expression et de manifestation.

Elles invitent les assemblées générales à débattre des suites de l'action.

Elles proposeront cette grève à l'ensemble des organisations syndicales.

#STOPMEPRIS

Le SNES-FSU propose d'organiser des actions au cours du mois de janvier :

- Faites remonter l'état des discussions dans votre établissement et toutes les actions décidées afin que nous en fassions la publicité. Du matériel se trouve ici : <https://www.snes.edu/STOPMEPRIS.html>

- Organisez dans votre établissement jeudi 17 janvier, de préférence le matin pour que tout soit relayé dans les médias rapidement, une action collective (Photos Groupe de prof devant l'établissement ou dans la salle des profs avec une banderole « STOP » / Post-it à distribuer à l'entrée des bahuts aux collègues puis à coller sur un mur ou un tableau/ tout autre action qui permet de donner de la visibilité au mécontentement) et d'images individuelles (Selfie d'un prof qui écrit « STOP » à son tableau et se prend en photo devant, évidemment, sans élèves dans la salle).

- Les photos sont à poster sur les réseaux sociaux avec le #STOPMEPRIS, à envoyer à la section académique s3par@snes.edu

